

ADELE

Tarification à partir du 1^{er} septembre 2021



NOUVEAU : TARIFICATION AU TAUX D'EFFORT.

C'est quoi ? un pourcentage qui est appliqué sur vos ressources, ainsi est obtenu votre tarif. La base de la ressource est le quotient familial qui prend en compte la composition familiale.

Le plancher de revenu est fixé à un QF de 300 = aucun QF en dessous de 300 ne sera pris en compte. Si le QF est de 250, la base de la ressource qui sera prise sera de 300.

Le plafond de revenue est fixé à un QF de 1800 = les QF au-dessus du plafond auront un tarif à 1800.

TARIF POUR 1 ENFANT			
Journée entière	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Semaine entière vacances
1.25%	1%	0.75%	5.625%

*Exemple : 1 enfant – QF = 781- Inscription 3 jours durant les vacances. Mode de calcul = $781 * 1.25\% * 3 = 29.28 \text{ €}$*

TARIF FRATERIES			
à partir de 2 enfants fréquentant l'accueil de loisirs			
Journée entière	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Semaine entière vacances
1.15%	0.90%	0.65%	5.18%

Exemple : 1 enfant de 6 ans et 1 enfant de 8 ans. QF = 1560. 2 ½ journée avec repas.

*Enfant 1 = $1400 * 0.90\% * 2 = 25.20\text{€}$ - Enfant 2 = $1400 * 0.90\% * 2 = 25.20\text{€}$. Total pour 2 ½ journées avec repas pour 2 enfants = 50.40€.*

TARIF HORS COMMUNES			
Journée entière	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Semaine entière vacances
2%	1.75%	1.50%	9%

Adhésion : 5€/enfant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022